

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 NOVEMBRE 2011 à 20 HEURES

Présents : Mr Jacques CHOLLET, Mme Catherine PASQUET Mr Alain THEBAULT, Mr Michel GODELU, Mme Jacqueline ROUAULT, Mr André PACYNA, Mme Géraldine CUSTODIO, Mr Serge BUFFET, Mme Pascale SARRET, Mr Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN.

Absents excusés : Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT, Mme Dominique LAVEAU.

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline ROUAULT.

Pouvoir de Mme Stéphanie NEDEAU à Mr Jacques CHOLLET.

Pouvoir de Mme Flora GAUTHIER- LAURENT à Mme Jacqueline ROUAULT.

Pouvoir de Mme Dominique LAVEAU à Mme Catherine PASQUET.

Le quorum est atteint – le Conseil peut délibérer.

En préambule, Monsieur le Maire informe que Melle Morgane COULIER, Chef de Poste de la Trésorerie de St-Martin d'Auxigny n'a pu être présente à ce Conseil et que son intervention est reportée à la réunion informelle du 9 Décembre 2011 à 18 H 45.

A l'unanimité le conseil municipal approuve le Procès Verbal du conseil municipal du 17 septembre 2011.

FINANCES :

- Etat des finances au 17 novembre 2011

L'état des finances du budget communal arrêté au 17 Novembre 2011 est présenté par Monsieur le Maire.

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Point sur les travaux

Madame Catherine PASQUET, Maire-Adjoint, responsable de la commission « bâtiment » informe :

- que l'expert concernant l'alarme incendie de la salle polyvalente est passé.
- que sa commission s'est réunie le 15 novembre pour préparer le budget 2012 et faire le point sur les travaux suivants :
- MAB : l'accès aux toilettes « handicapés » ne serait plus aux normes (il faudrait pouvoir se procurer un fauteuil roulant pour tester la largeur de l'entrée existante)
- CAUE : esquisse « extension de la Poste » sur le côté de la Mairie (ancien secrétariat) – montant 85.000 € - trop succincte pour se faire une idée
- Mairie : installation de volets roulants au Rez de chaussée et mise en place de panneaux de défense.
- Achat de nouveaux rideaux pour la salle du Conseil
- Table et chaises de la salle du Conseil : la commission est contre l'achat d'une nouvelle table mais est d'accord pour l'achat de nouvelles chaises

- Installation en fixe du projecteur dans la salle du conseil
- Réfection d'une partie du mur du cimetière
- Columbarium – jardin du souvenir : réunion à prévoir avec les 4 personnes faisant partie de la commission « Cimetière »
- Ecole du haut : la pompe de relevage du système d'assainissement est réparée
- Ecole du bas : séparation des toilettes, pour plus d'intimité, pourra être réalisée aux vacances de Février 2012
- City stade : bornage effectué mais non signé.

Intervention du Maire au sujet des chaudières à bois : La Commission énergie du SDE 18 abandonne le subventionnement de ce système car il est très difficilement réglable quand il y a plusieurs bâtiments à chauffer.

Monsieur Jean Pierre BONAMY, conseiller municipal, demande que soit réalisée un bilan thermique pour la salle polyvalente car actuellement les dépenses de chauffage pour ce bâtiment sont exorbitantes.

ASSOCIATIONS ET COMMUNICATION :

- Tarifs communaux 2012

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint propose au conseil municipal la modification des tarifs suivants :

Salle polyvalente « Espace Heure Bleue »

	Habitants d'Allogny		Particuliers hors commune	
	été	hiver	été	hiver
Location week-end et férié (vendredi 17h au lundi 9h)	240	275	449	479
Location une journée semaine, 9h à 9h du lundi au jeudi	133	153	235	255
Vin d'honneur, 14 h à 21h	77	82	117	122
Location tente 48m ² (montée)	104	104	124	124

Concessions cimetière :	Concession d'une durée de 30 ans	72,00 Euros
	Concession d'une durée de 50 ans	107,00 Euros
	Columbarium d'une durée de 30 ans	714,00 Euros
	Columbarium d'une durée de 50 ans	1 161,00 Euros

Prix du stère de bois sur pied : 6,30 Euros.

Droits de place : 6,60 Euros (avec l'accord du syndicat des commerçants de marchés Cher et Indre en Berry).

- Journal 2012

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint informe le conseil municipal que le journal de fin d'année sera distribué 1^{ère} semaine de Janvier 2012 et que le choix de l'imprimeur n'est pas encore fait : Imprimerie d'Henrichemont – Notre Dame ou Concordance - ce journal sera tiré en 550 exemplaires.

- Demande de subventions

Monsieur le Maire fait part des remerciements reçus par FACILAVIE et le Club Cycliste Vierzonnais pour l'attribution de subventions reçues en 2011. Le Comité Départemental d'Union des Associations et des Amis de la Résistance et de la Déportation du Cher remercie la commune pour la pose de la plaque commémorative de la création du maquis FTP du Cher et de la cérémonie.

Monsieur Michel GODELU, Maire-Adjoint informe que sa commission étudiera lors d'une prochaine réunion la proposition de la SACEM.

VOIRIES – TERRAINS COMMUNAUX :

- Avancement des travaux de sécurité routière

Monsieur Alain THEBAULT, Maire-Adjoint fait le point sur les travaux en cours concernant les travaux de sécurité routière envisagés sur 2 ou 3 ans Route d'Henrichemont, Route de Vierzon et Rue de l'Abreuvoir et la placette, Rue du Parc et informe que le Conseil Général a réalisé des travaux de sécurité sur la RD944 à hauteur du 5 de la Route de Neuvy sur Barangeon.

- Financement

Ces travaux de sécurité routière seront subventionnés par les amendes de police et la D.E.T.R.

- Eclairage public : convention SDE

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal :

- du devis qu'il a reçu concernant le remplacement de 7 lampes vétustes, route de Méry es Bois dans le cadre du Plan REVE. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de prendre en charge ce devis de 5093 € HT dont 30% sont à la charge de la commune et 70% à charge du SDE 18.

- de la convention Commune/SDE 18 sur la mise à disposition de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire (pose, entretien, dépose). Après lecture de ce projet de convention, les membres du Conseil souhaitent avoir plus d'informations quant à la durée de cette convention et des détails sur leur intervention.

Intervention de Monsieur Serge BUFFET, conseiller municipal, qui renouvelle son souhait de diminuer les dépenses énergétiques en réduisant voire en supprimant l'éclairage public pendant un segment horaire (à définir) au cours de la nuit.

Monsieur le Maire redit son opposition à un tel souhait car sa responsabilité est engagée en cas d'accidents.

Intervention de Mr Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, qui s'associe à la requête de Mr Serge BUFFET et demande que malgré le veto exprimé par Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil puisse exprimer son avis sur ce souhait par un vote à organiser lors d'une prochaine séance du conseil.

SCOLAIRE ET SOCIAL :

- Tarifs cantine – garderie 2012

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que l'augmentation de notre fournisseur central API, qui s'appuie sur l'indice INSEE pour une mise en application au 1^{er} janvier de chaque année, n'est par encore parvenue.

Les forfaits de garderie resteront les mêmes jusqu'à la fin de l'année scolaire en sachant que nous nous sommes basés sur ce qui se faisait dans le canton et que nous sommes déficitaires par rapport à l'année précédente.

Madame Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint, fait part au conseil municipal des chiffres de fréquentation de la garderie et de la cantine pendant les mois de septembre et octobre 2011 comparés à ceux de 2010 pour la même période :

Garderie : matin – 265 forfaits à 0,50 €uros contre 86 h en 2010
Soir - 399 forfaits à 1,50 €uros contre 366 h en 2010

Cantine : 1371 repas contre 1241 en 2010.

Le quotient familial pour ces 2 services devrait être appliqué à la rentrée de Septembre 2012 selon la CCTV.

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint donne un compte rendu de sa dernière commission.

- Elections représentant parents d'élèves

Cette élection a eu lieu le 14 Octobre 2011 : 33 votes pour 138 électeurs.

Les titulaires :

- Madame Aurélie DAMIEN
- Monsieur Stéphane AUMEUNIER
- Madame Nathalie MERE
- Madame Ariane DEMAZIER

et leurs suppléants :

- Monsieur Christophe DARBY
- Monsieur Jérôme PINTAT
- Madame Gaëlle FORTEPAULE
- Monsieur Racine COULIBALY

Intervention de Madame Caroline BASTIEN-DERRIEN, conseillère municipale : Elle trouve peu judicieux qu'un agent communal fasse partie des délégués de parents d'élèves et demande à Monsieur le Maire de rappeler à cet agent ses devoirs de réserve et de discrétion.

Il est rappelé que les goûters, depuis la rentrée, sont essentiellement composés de produits secs et/ou de longue conservation pour éviter tout risque de rupture de la chaîne du froid pendant leur transport.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

- Etat des finances au 17 novembre 2011

Mr André PACYNA, Conseiller municipal en charge de l'assainissement, fait le point sur l'état des finances arrêté au 17 novembre 2011.

- Décision modificative

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à un dépassement de délai de paiement des intérêts moratoires d'un montant de 22.00 €uros sont dus. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de régler cette dépense au compte 671 mais exprime son regret d'avoir à subir les conséquences d'une complication administrative qui n'est pas du fait de la commune.

- Délégation par affermage du service public d'assainissement :

1) Rapport du Maire

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation de l'assainissement collectif et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission et après négociation.

2) Choix du fermier 2012 – 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des tableaux comparatifs entre la SAUR, VEOLIA ou la LYONNAISE DES EAUX.

Monsieur le Maire propose de voter sur le choix du fermier – Monsieur JP BONAMY, conseiller municipal, suggère de voter après qu'il ait pu présenter des tableaux décrivant les prix engendrés sur les factures des usagers selon le fermier retenu. Monsieur le Maire demande que l'ordre du jour soit respecté.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité approuve le choix du Maire, décide de confier l'affermage du service d'assainissement collectif à la société VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, approuve le projet de contrat de délégation, approuve le projet de règlement de service annexé au présent contrat, autorise Monsieur le Maire à signer les pièces correspondantes.

- Réseaux des eaux usées :

1) Points sur la réparation

Mr André PACYNA, Conseiller municipal en charge de l'assainissement, informe que les travaux de réhabilitation du réseau ont été réceptionnés le 15 novembre 2011 malgré quelques malfaçons mineures route de Méry es Bois. Celles-ci seront traitées par SOGEA d'ici fin novembre 2011.

2) Renégociation des emprunts en cours

Monsieur Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, fait remarquer que les emprunts contractés précédemment l'ont été sur une durée trop courte. Monsieur le Maire fournit des propositions de renégociation. Les membres du conseil municipal ne souhaitent pas voter aujourd'hui et demande que le dossier soit représenté au prochain conseil.

- Station d'épuration

1) Points sur les études

Monsieur André PACYNA, Conseiller municipal en charge de l'assainissement fait un exposé sur les différentes études concernant la réalisation d'une nouvelle station d'épuration. Cette étude provisoire est établie pour une équivalence de 1.100 habitants. Une nouvelle étude est en cours avec une équivalence habitants moindre. Un avis sera demandé à la M.I.S.E fin novembre.

Deux filières techniques sont à l'étude.

Un débat sur l'amortissement de la nouvelle STEP s'engage et fait apparaître la nécessité d'augmenter les tarifs communaux pour réduire le déséquilibre du budget assainissement résultant de l'impérative nécessité de réhabiliter à la fois les réseaux et la station d'épuration devenue obsolète.

2) Emprunt construction

En attente du choix du type de station d'épuration, aucune demande d'emprunt ne sera faite pour l'instant.

- Prix abonnement et m3 eaux usées

Considérant le coût de la réhabilitation du réseau d'eaux usées, la recherche d'un équilibre du budget exploitation de l'assainissement collectif, et s'appuyant sur les travaux de la commission (en particulier sur les travaux de Mr Jean Pierre BONAMY), Monsieur André PACYNA, Conseiller municipal en charge de l'assainissement propose d'augmenter au 1^{er} janvier 2012 le prix de l'abonnement et du m3 d'eaux usées comme suit :

Abonnement	24,00 €uros TTC
Eau le m3	1,34 €uros TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal (7 : pour, 4 : contre, 3 : abstention) ce tarif est adopté à la majorité relative.

Taxe de raccordement à l'assainissement collectif :

Suite aux travaux de réhabilitation du réseau, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter comme suit la taxe de raccordement à l'assainissement collectif.

Construction neuve 2 750,00 €uros.

Construction ancienne qui avait déjà un assainissement individuel 1 325,00 €uros.

Lotissement 2 750,00 €uros par pavillon.

Ces sommes seront payées en 3 fois : Le premier versement au début des travaux, le deuxième versement 6 mois après le début des travaux et le troisième versement 12 mois après le début des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ces tarifs à l'unanimité.

AFFAIRES EXTERIEURES :

- CCTV

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du Président de la Communauté de Communes concernant un éventuel transfert de certains pouvoirs de police du Maire. Après en avoir délibéré le conseil municipal souhaite revoir de sujet lors d'un prochain conseil.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Serge BUFFET, conseiller municipal, remettant sa démission de la commission Culture de la CCTV à compter du 1^{er} Novembre 2011 et de la réponse de Monsieur Jacques CHOLLET à Monsieur Serge BUFFET, le remerciant de son implication.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrat enfance jeunesse (CEJ) signé le 01 janvier 2007 pour 4 ans entre la CCTV et la Caisse d'Allocations Familiales est arrivé à échéance.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2^{ème} génération des Terres Vives avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014.

1) Modifications des statuts

Monsieur le Maire informe que le Conseil Communautaire a validé, lors de sa séance du 13 septembre 2011, la modification des statuts de la Communauté de Communes en Terres vives, notamment les compétences optionnelles, par les éléments suivants :

- Modification de l'intitulé de la compétence « Education-Jeunesse par « Enfance-Jeunesse »
- Modification de cette compétence par l'intégration de deux nouvelles compétences. Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un avis défavorable à la création d'un Relai d'Assistants Maternels itinérant (RAM) et à la création d'un Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ).
- l'ensemble des Membres du Conseil voudrait plus d'informations sur les actions menées et sur le R.A.M. ;
- Création de la compétence sociale d'intérêt communautaire. Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un avis favorable

2) CIAS

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint explique que les statuts vont être établis dans les tous premiers jours de janvier 2012. Le bureau doit être composé de membres élus (1 par commune) et de membres non élus (1 par commune). La commission du CCAS a désigné Madame Bernadette SCHIBLER en tant que membre extérieur non élu.

La première mission du CIAS portera sur l'aide alimentaire.

3) Commission des Finances Locales

Les propositions des candidatures de Madame Catherine PASQUET, Maire-Adjoint et de Madame Ariane DEMAZIER, présidente de l'Association des Artisans d'Allogny sont retenues pour participer à la commission intercommunale des impôts directs (CIID) concernant les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Seules 10 personnes seront retenues par la Direction Générale des Finances Publiques.

4) Redevance incitative

Mr André PACYNA, conseiller municipal, membre de la commission environnement de la CCTV commente le compte rendu du 25 octobre 2011 et explique que suite à la suppression de certains points d'apports volontaires des broyeurs seraient à disposition des usagers à la déchetterie de Saint Martin d'Auxigny pour le broyage des ligneux. Il est à noter que les travaux de cette commission sont à valider par le conseil communautaire. Les membres du conseil municipal demandent à ce qu'un broyeur soit mis à disposition à Allogny.

Par ailleurs, Monsieur André PACYNA donne lecture de l'ordre du jour de la prochaine commission environnement prévue le 24 novembre 2011. L'un des sujets portera sur les points de regroupement de collecte des ordures ménagères, notamment pour les usagers résidant dans des rues non desservies par le camion de ramassage.

Demande de Monsieur Jean Pierre BONAMY : quid de l'utilisation des conteneurs livrés par VEOLIA à compter du 02 JANVIER 2012.

- S.I.A.E.P

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du S.I.A.E.P concernant l'alimentation en eau potable de Mr PERRINET. Actuellement la commune d'ALLOGNY fournit de l'eau à ce dernier. Un contact sera pris par le S.I.A.E.P. avec le syndicat d'eau potable de St Eloy de Gy.

- SAFER du Centre

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal plusieurs opérations de ventes de terrains sur notre commune.

- TRESOR PUBLIC de St Martin d'Auxigny

Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un avis défavorable à la fermeture de la Trésorerie de St Martin d'Auxigny.

Départ de Mr Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal à 23 heures 30.

- Vallée du Barangeon

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'enquête publique concernant la Déclaration d'Intérêt Général du contrat territorial du Barangeon et ses affluents est en cours depuis le mardi 8 novembre 2011 et jusqu'au 28 novembre 2011.

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la lettre du Conseil Régional du Centre qui souhaite inscrire son action dans une démarche de durabilité. Les membres du Conseil Municipal souhaitent revoir ce sujet lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire nous informe qu'une réunion a lieu le Mercredi 30 Novembre à 15 Heures à Aubigny-sur -Nère sur les « Valeurs locatives cadastrales ».

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal décident à la majorité que les prochains conseils municipaux se tiendront à 20 heures.

La séance est levée à 23 H 40.